

**PROCÈS-VERBAL**

**de l'assemblée générale annuelle  
de la Caisse de la Culture  
tenue le 4 avril 2022, à 18h30  
en mode virtuel**

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse de la Culture, madame Geneviève Côté, ouvre l'assemblée générale annuelle et remercie les gens présents en mode virtuel. Elle souligne la présence parmi l'assemblée, de trois membres honoraires de la Caisse de la Culture, soit mesdames Ginette Major et Gisèle Trépanier (administratrices retraitées) ainsi que monsieur Pierre Marin (directeur général retraité).

La présidente du conseil d'administration agira comme présidente d'assemblée.

Outre la directrice générale Marie-Christine Cojocar, elle présente les gens qui l'accompagnent à l'animation ou en soutien technique.

- David Lavoie, président du comité Coopération et Fonds d'aide au développement au milieu FADM ;
- Nadia Drouin, présidente du comité de mise en candidatures ;
- Marc Grégoire, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Nathalie Brisebois, adjointe à la direction générale ;
- Amélie Claire Lillethun, agente soutien technique et opérations ;
- Khrystyna Muzh, conseillère aux communications.

Ces personnes assisteront la présidente afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements. Elles verront notamment à faire part des questions, commentaires et propositions.

### PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Comme précisé dans l'avis de convocation, madame Côté rappelle que cette formule d'assemblée virtuelle implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée.

Une votation en différé se tiendra pour la répartition des excédents annuels et les ristournes et pour l'élection des membres du conseil d'administration. L'équipe les guidera tout au long de l'assemblée.

La présidente rappelle que dans le cadre des assemblées générales des caisses, seul un membre de plein droit de la caisse, admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- Est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui fait partie du ou des groupes décrits dans leurs statuts ;
- Est une personne morale ou une société qui ne peut se faire représenter que par une personne physique. Un représentant ne peut agir à ce titre que pour un seul membre ;
- Est un membre réadmis, membre de plein droit.

Avant de passer aux règles de fonctionnement, le Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins souhaitait livrer un message.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation d'une capsule vidéo introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par monsieur Marc Grégoire.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration;
- La période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

### VOTE EN DIRECT – NOMINATION DES SCRUTATEURS

Puisque cette assemblée est tenue à distance, la présidente poursuit en mentionnant qu'il faudra procéder à la nomination des 2 scrutateurs. Elle recommande madame Nathalie Brisebois, adjointe à la direction générale ainsi que monsieur David Lavoie, président du comité COOP/FADM.

*La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption de la recommandation.*

**Proposé par : (Retiré)**

**Appuyé par : (Retiré)**

*La proposition de nommer madame Nathalie Brisebois comme scrutatrice et monsieur David Lavoie comme scrutateur est adoptée.*

### VOTE EN DIRECT- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente prend la parole et désire proposer l'ordre du jour. Au bénéfice de tous les membres, elle demande au secrétaire du conseil d'administration, Marc Grégoire, de nous présenter l'ordre du jour de l'assemblée.

Le secrétaire, Marc Grégoire, fait la lecture de l'ordre du jour.

## **2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> avril 2021

#### **Présentation des résultats et rapports**

4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)

#### **Parole aux membres**

8. Période de questions au conseil d'administration

#### **Présentation de la proposition sur le partage des excédents**

9. Présentation du scénario en vue de la votation en différé<sup>1</sup> pour :
  - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes

#### **Élection des membres du conseil d'administration**

10. Rapport du comité de mise en candidature

11. Élections par acclamation

#### **Votation en différé**

12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur la proposition de partage des excédents et l'élection des membres du conseil d'administration

#### **Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours**

#### **Annnonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée**

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

14. Mot de la fin

<sup>1</sup> *Vote en différé au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée*

*La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption de l'ordre du jour.*

***Proposé par : (Retiré)***

***Appuyé par : (Retiré)***

*La proposition de l'ordre du jour est adoptée.*

### **3. VOTE EN DIRECT - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 1er AVRIL 2021**

La présidente informe les membres que nous devons procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue au printemps 2021.

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption.

*La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2021.*

***Proposé par : (Retiré)***

***Appuyé par : (Retiré)***

*La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est adoptée.*

## PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

### 4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de présenter le rapport du conseil d'administration, la présidente désire présenter les 13 membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres et clients dans le cadre de leur fonction :

Guy Gauthier, **vice-président**, Marc Grégoire, **secrétaire**, Amy Blackmore, Gary Boudreault, Marie Bouvier \*, Anne-Flore de Rochambeau, Gabriel De Santis-Caron, Nadia Drouin, Ghyslain Dufresne\*, Jacques L'Heureux\*, Michel Laperrière\*, David Lavoie, Lina Kachani (jeune administratrice de la relève), et moi-même.

\* Noter que les administrateurs qui ont un astérisque à côté de leur nom sont sortants de charge.

Elle mentionne également que Lina Kachani est notre administratrice de la relève, participante au programme « Jeunes administrateurs de la relève » depuis janvier 2021 (non élue). Le programme « Jeunes administrateurs de la relève » a une durée maximale de 24 mois. Le jeune administrateur participe au CA, peut émettre son point de vue, peut contribuer aux échanges, mais ne peut voter.

Elle remercie ses collègues administratrices et administrateurs pour leur engagement.

Par la suite, la présidente présente, au nom du conseil d'administration, la revue annuelle 2021 de la Caisse de la Culture :

#### **Une sentinelle présente pour ses membres**

*En cette période où les projets ont été créés, reportés, annulés, repris, ressassés, annulés à nouveau, je crois que nous pouvons être reconnaissants et fiers de la présence constante et loyale de la Caisse de la Culture et de toute sa solide équipe. Ils auront été, telle une sentinelle, rassurants et bienveillants pour nous les membres.*

*Étant donné la persistance de la pandémie et de tous ses effets, la Caisse a poursuivi les nombreuses initiatives pour soutenir le milieu, particulièrement celui des arts vivants, et favoriser une reprise économique réelle, humaine, et qui soit pérenne pour tous. Encore cette année, notre Fonds d'aide au développement du milieu nous a permis de soutenir les nombreux projets qui vous tiennent à cœur. En plus des projets récurrents, un Fonds spécial a été mis en place afin d'appuyer des initiatives de relance et visant à structurer la sortie de la pandémie pour notre milieu bien éprouvé.*

*Au niveau du Mouvement Desjardins, d'autres leviers financiers ont joué un rôle important dans la concrétisation d'idées inspirantes.*

*Entre autres, cette année, la Caisse a accompagné l'Association des bibliothèques publiques du Québec, qui reçoit le soutien du Fonds du Grand Mouvement pour un projet qui contribue à valoriser la lecture chez nos tout-petits et à la rendre plus accessible à toutes les familles québécoises. Cela illustre bien la créativité et la solidarité des membres Desjardins. Nous sommes ravis d'avoir pris part à l'un de ses multiples projets aux retombées positives.*

*Le **Fonds C** est un autre levier sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités et pour protéger les emplois fragilisés en raison de la COVID-19. Une enveloppe exceptionnelle de 10 M\$ sur deux ans a été annoncée par le Mouvement Desjardins afin de répondre aux besoins des entreprises. Pour cette période, une aide financière non remboursable a été accordée à plus de 15 de nos membres entreprises. C'est un montant total de 100 000\$ qui a été octroyé pour réaliser leurs projets de croissance ou d'innovation.*

*Le développement durable, au cœur de notre approche.*

*Depuis plus de 30 ans, le développement durable et la nécessité d'agir sur les changements climatiques sont inscrits dans l'ADN de Desjardins. Annonce d'un ambitieux plan d'action climatique, signature d'engagements internationaux reconnus en matière de finance responsable, investissements massifs en infrastructures d'énergie renouvelable, contribution à l'électrification des transports, émission d'obligations durables : l'année a été jalonnée de multiples réalisations qui démontrent clairement notre volonté d'agir.*

*Cet engagement est également bien enraciné dans notre Caisse. En réponse aux attentes grandissantes des membres, le conseil d'administration a poursuivi ses efforts pour intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de façon accrue dans la conduite de ses affaires. Notre sensibilité face à ces enjeux se reflète dans nos pratiques de gestion, dans notre offre de produits responsables et dans l'intégration des critères de développement durable lors de l'établissement de nos partenariats. Nous tentons constamment d'accompagner et de sensibiliser nos membres et clients dans cette démarche. Cette année, nous avons notamment soutenu Culture Montréal et participé au forum virtuel « Culture et environnement, vers une alliance durable » tenu à l'occasion de la COP26.*

### **Une vie démocratique en expansion**

*En grande première, nous avons tenu une assemblée générale annuelle complète de façon virtuelle le 1er avril 2021. La mise en place de l'authentification des membres par le biais d'AccèsD a permis à un nombre record de membres non seulement de se prononcer sur la ristourne, mais aussi d'élire les administrateurs de leur caisse. Je lève mon chapeau aux équipes qui ont fait preuve d'ingéniosité et de travail acharné pour repousser les limites imposées par la situation.*

### **Remerciements**

*Maintenant, les remerciements.*

*J'en suis convaincue, ce sont les gens composant une organisation qui la rendent humaine. La flamme de nos 30 cœurs à l'ouvrage n'a pas faibli : malgré la situation qui persiste, ils ont continué à répondre présents pour vous soutenir, vous conseiller et vous épauler. Je tiens à remercier chaleureusement tous les employés et gestionnaires pour leur engagement indéfectible et tous les efforts qu'ils ont déployés, alors qu'ils étaient eux aussi aux prises avec les effets de la pandémie. Un merci très sincère à Marie-Christine Cojocarú qui a maintenu son dévouement et ses infatigables efforts à travers ce qui a sûrement dû sembler parfois comme le mythe de Sisyphe.*

*Je tiens également à saluer le travail de mes camarades membres du conseil d'administration qui ont été présents et animés encore et toujours par leur volonté d'appuyer notre Caisse dans sa mission d'accompagner le milieu de la culture.*

*Je tiens d'ailleurs à souligner le départ imminent du conseil d'administration de la Caisse de Ghyslain Dufresne et de Marie Bouvier, membre du conseil d'administration et présidente du comité d'audit et déontologie pendant plusieurs années. Merci à vous deux pour vos années d'engagement.*

*Enfin, merci à vous, nos 8 616 membres pour votre fidélité. C'est en travaillant toujours dans votre intérêt que nous continuerons à bâtir une Caisse qui nous ressemble, forte, digne de confiance et source de fierté.*

## 5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente enchaîne maintenant avec la présentation du rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

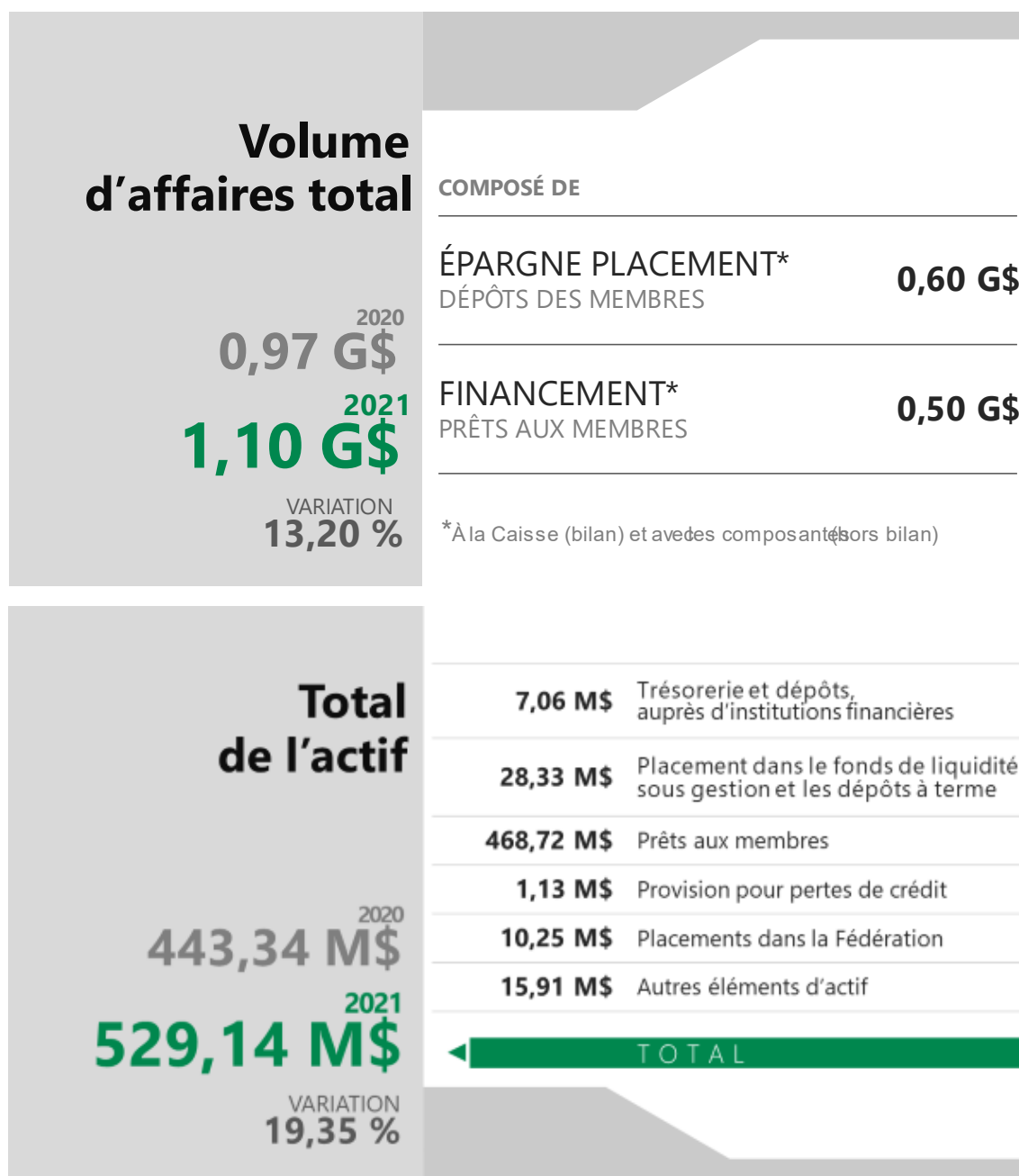
- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

## 6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nous sommes maintenant rendus à la présentation des faits saillants du rapport annuel de la Caisse.

Avant de présenter les résultats de notre caisse, la présidente invite à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins. Elle poursuit en mentionnant que la caisse est très fière de participer à ces excellents résultats financiers. Il est d'ailleurs rassurant de constater la solidité financière de notre grand Mouvement.

La présidente invite Marie-Christine Cojocar, notre directrice générale, à faire part des résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021 et celle-ci enchaîne avec le rapport annuel qui a été illustré dans la présentation Powerpoint que voici :



## Total du passif

2020  
417,15 M\$

2021  
496,14 M\$

VARIATION  
18,94 %

421,35 M\$ Dépôts des membres

68,22 M\$ Emprunts

6,57 M\$ Autres passifs

← TOTAL

## Total de l'avoir

2020  
26,19 M\$

2021  
33,00 M\$

VARIATION  
25,99 %

0,34 M\$ Capital social

3,87 M\$ Excédents à répartir

0,24 M\$ Cumul des autres éléments du résultat global

28,55 M\$ Réserves

← TOTAL

## Excédents d'exploitation

2020  
3,86 M\$

2021  
4,77 M\$

VARIATION  
23,61 %

8,43 M\$ Revenu net d'intérêts 0,38 M\$

2,52 M\$ Autres revenus 0,15 M\$

(0,01) M\$ Dotation à la provision pour pertes de crédit (0,93) M\$

6,18 M\$ Frais autres que d'intérêts 0,55 M\$

← TOTAL

## Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres

2020  
2,47 M\$

2021  
5,57 M\$

4,77 M\$ Excédents d'exploitation

0,80 M\$ Revenus (pertes) liés aux placements dans la Fédération

2,37 M\$ Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés

7,94 M\$ Excédents avant impôts et ristournes aux membres

1,77 M\$ Impôts sur les excédents

6,17 M\$ Excédents avant ristournes aux membres

0,82 M\$ Provision pour ristournes aux membres

(0,22) M\$ Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres

← TOTAL

La directrice générale profite de cette étape-ci pour remercier sincèrement tous les membres pour leur fidélité et leur confiance et pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui ont choisi la Caisse de la Culture. Elle tient également à remercier et souligner le travail professionnel et engagé de toute notre équipe de passionnés qui accompagnent les membres au quotidien.

Finalement elle souhaite aussi remercier notre présidente Geneviève Côté pour son engagement et son énergie, son soutien ainsi que tout le Conseil d'administration pour leur implication et leur appui.

## **7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

La présidente invite maintenant le président du comité coopération et FADM, David Lavoie, à faire rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

*Bonsoir chers membres,*

*À titre de président du comité coopération et Fonds d'aide au développement du milieu, je suis heureux de vous présenter les résultats et faits saillants de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements de la Caisse dans son milieu au cours de la dernière année.*

*En premier lieu, je désire saluer les autres membres du comité, Nadia Drouin et Gabriel de Santis-Caron. Je profite de cette tribune pour les remercier pour leur implication et collaboration sur ce comité.*

### **Somme totale investie dans le milieu**

*En 2021 :*

- Nous avons investi 228 840 \$ dans le milieu grâce au Fonds d'aide au développement du milieu;*
- Nous avons également contribué à plusieurs autres partenariats, dons et commandites à hauteur de 141 160 \$;*
- Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir le dynamisme socioéconomique du milieu culturel;*
- C'est donc un montant total de 370 000 \$ qui a été distribué à 98 organismes du milieu.*

### **Priorités d'investissement**

*Cette année, le comité s'est réuni à 7 reprises pour analyser les demandes d'appuis financiers du Fonds d'aide au développement du milieu et pour procéder à la révision de la politique d'investissement dans l'objectif de s'assurer que les actions de la Caisse s'arriment toujours aux besoins du milieu. Les orientations ont découlé d'une consultation effectuée auprès des membres en 2018 et une nouvelle politique d'investissement publique a été finalement adoptée par le conseil d'administration de la Caisse en juin 2021.*

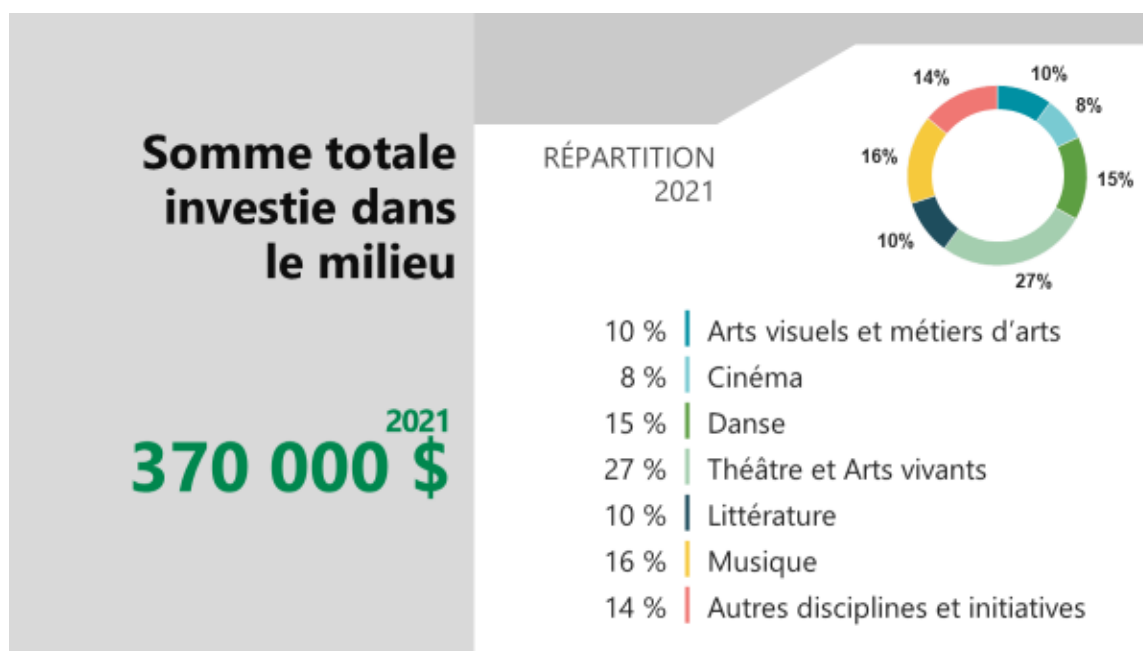


Ces réflexions ont mené à définir neuf priorités d'investissement qui permettent de guider l'attribution et la gestion des différents leviers financiers dont la Caisse fait usage pour appuyer le secteur culturel :

1. La relève artistique
2. Le développement professionnel et entrepreneurial
3. La diversité
4. La médiation culturelle et le développement des publics
5. La reconnaissance de l'excellence artistique
6. L'innovation, la recherche et les nouvelles pratiques créatives
7. Le développement durable dans le milieu culturel
8. Œuvres humanitaires pour le milieu culturel
9. L'aide à la relance du milieu culturel

### Somme totale investie dans le milieu – partie 2

En fonction de ces priorités d'investissements, nous avons octroyé un montant total de 370 000 \$. Comme vous pouvez le constater, les sommes distribuées ont permis de soutenir des projets provenant de différentes disciplines artistiques.



### Tableau affectation FADM

Voici maintenant les variations du Fonds d'aide au développement du milieu, ainsi que son solde au 31 décembre 2021.

<b>Fonds d'aide au développement du milieu</b>	
Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	<b>342 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	<b>150 k\$</b>
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	228 k\$
Récupération d'impôt	(57) k\$
	<b>(171) k\$</b>
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>321 k\$</b>

## **Implications de la Caisse dans le milieu culturel**

En terminant, je veux souligner quelques implications de la Caisse dans le milieu dont nous sommes particulièrement fiers.

- Cette année encore,
  - La Caisse a poursuivi sa mission d'éducation financière en offrant plus de 20 conférences sur les finances personnelles des travailleurs autonomes et auprès d'entrepreneurs;
  - Et a remis 65 000 \$ en prix et en bourses destinés à la relève et à l'excellence artistique, toutes disciplines confondues.
- Face à la crise qu'a vécu le milieu culturel depuis les deux dernières années, la Caisse a mis sur pied le Fonds d'aide à la relance du milieu culturel. Un fonds de 50 000\$ exclusivement dédié à soutenir de nouvelles initiatives et approches permettant aux organismes de reprendre plus rapidement leurs activités et de soutenir directement les artistes et travailleurs culturels à la suite de la pandémie.

Du 15 septembre au 15 décembre, nous avons fait 3 appels à projets dans le cadre de ce programme. Le montant prévu a été entièrement distribué à des initiatives toutes plus inspirantes les unes que les autres. Au total, 13 organismes ont bénéficié d'un appui provenant du Fonds d'aide à la relance du milieu culturel. Vous trouverez la liste dans notre revue annuelle, disponible sur notre site web. Bien qu'il reste encore beaucoup de défis à relever, nous sommes heureux d'avoir fait une différence pour nos organismes et nous continuons d'être présents pour soutenir nos membres.

- Je tiens à souligner que depuis la création du Fonds en 2008, nous avons réinjecté plus de 3M\$ dans près de 650 projets porteurs et innovants.

Je vous invite à consulter notre revue annuelle, disponible sur notre site web, afin de découvrir la liste complète de tous les organismes soutenus au cours de la dernière année.

La présidente remercie le président du comité COOP et FADM.

## **PAROLE AUX MEMBRES**

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La parole est aux membres. La présidente les invite à poser des questions à l'aide de la boîte de dialogue. (*Nom du membre retiré*) désire soumettre deux résolutions pour vote à l'assemblée concernant Greenpeace et les communautés autochtones.

Comme l'assemblée ne dispose pas de pouvoir légal sur la proposition de Greenpeace, (*Nom du membre retiré*) est informé que le vote sera à titre indicatif seulement et qu'il ne pourra en aucun temps lier la caisse juridiquement puisque ce type de décision ne relève pas des pouvoirs de l'assemblée.

*Il est résolu que la Caisse Desjardins de la Culture demande au Mouvement Desjardins de s'engager immédiatement à ne plus financer de nouveaux projets liés aux combustibles fossiles et à ne plus financer les entreprises qui développent la production et le transport de combustibles fossiles.*

*Il est résolu que la Caisse Desjardins de la Culture demande au Mouvement Desjardins d'adopter une politique garantissant le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones et de s'engager à ne pas financer des projets refusés par des communautés autochtones.*

La présidente demande aux membres qui propose et qui appuie ces résolutions soumises en bloc.

**Proposé par : (Retiré)**

**Appuyé par : (Retiré)**

Les propositions d'adopter les demandes au Mouvement Desjardins concernant Greenpeace et les communautés autochtones sont adoptées.

Le résultat du vote sera communiqué à la Fédération afin de l'informer de la position de ses membres.

## PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERA L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

### LA RISTOURNE

Présentation d'une capsule vidéo sur la ristourne.

## 9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION :

### ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels, recommandé par le conseil d'administration et par la directrice générale, madame Marie-Christine Cojocar. Précision par la présidente que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

<b>ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS</b>	<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>	<b>5 568 k\$</b>
	Autres éléments du résultat global de l'exercice	1 260 k\$
	Virements réglementaires aux réserves	(3 737) k\$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
	En provenance de la réserve du FADM	171 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	603 k\$
		<b>774 k\$</b>
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	0 k\$
	<b>Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	<b>3 865 k\$</b>

| FADM |  
Fonds d'aide au  
développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour  
ristournes éventuelles

\*Net d'impôt

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

<b>ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS   SUITE</b>	<b>Solde de l'état de la variation de l'avoir   AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	<b>3 865 k\$</b>
	Alimentation du FADM	(124) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	124 k\$
		<b>0 k\$</b>
	Alimentation de la RRE	(1 419) k\$
	Alimentation de la réserve générale	(2 446) k\$
	<b>Solde à répartir</b>	<b>0 \$</b>

| FADM |  
Fonds d'aide au  
développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour  
ristournes éventuelles

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie la recommandation de partage des excédents annuels.

**Proposé par : (Retiré)**

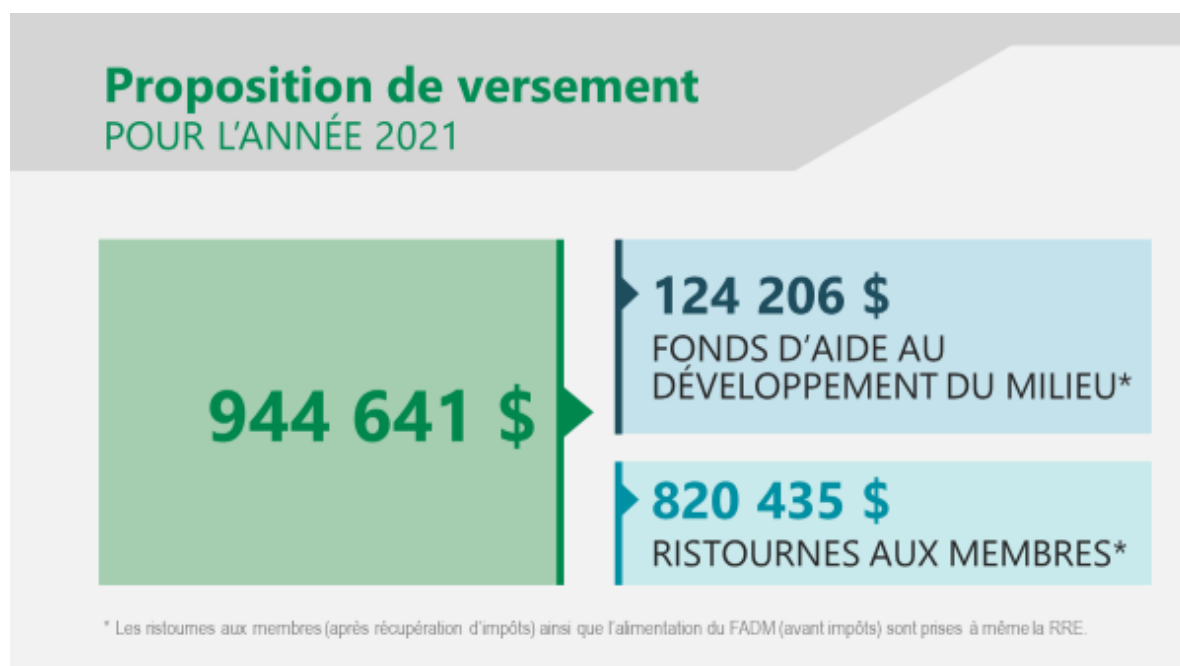
**Appuyé par : (Retiré)**

La proposition de la recommandation de partage des excédents annuels est adoptée.

La présidente mentionne aux membres que cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir et qu'elle les informera plus tard quant aux précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours.

## ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES.

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par la directrice générale, Marie-Christine Cojocar.



## Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes	<b>0,61 \$</b>	<b>166 k\$</b>
Épargne et placements		<b>79 k\$</b>
Fonds		<b>48 k\$</b>
Prêts et marges de crédit		<b>284 k\$</b>
RISTOURNE ASSURANCES <sup>2</sup>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>	<b>87 k\$</b>
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT <sup>2</sup>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>	<b>53 k\$</b>
RISTOURNE PRODUITS <sup>2</sup>	Montant de <b>50 \$</b> <sup>3</sup>	<b>103 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>820 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.

<sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La présidente demande aux membres, qui propose et qui appuie l'adoption de la recommandation de versements parmi les membres habiletés à le faire.

**Proposé par : (Retiré)**

**Appuyé par : (Retiré)**

Que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

## ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RAPPEL DE LA DÉMARCHE DU PROFIL COLLECTIF ENRICH

La présidente prend la parole et rappelle la démarche du profil collectif enrichi.

### NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

La présidente poursuit et informe les membres du moment venu de la nomination des officiers pour la période d'élection, soit le poste de président et le secrétaire d'élection. Elle agira comme présidente d'élection et Marc Grégoire agira comme secrétaire d'élection.

## 10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

La présidente d'élection demande à Nadia Drouin, présidente du comité de mise en candidature, de venir présenter le rapport que voici :

### L'APPEL DE CANDIDATURES

A ÉTÉ DIFFUSÉ POUR UNE DURÉE MINIMALE DE 20 JOURS, À PARTIR DU 21 JANVIER 2022

**4** POSTES À POURVOIR

**5** CANDIDATURES REÇUES

### PROFIL COLLECTIF ENRICH Critères recherchés en 2022

#### COMPÉTENCES

- Coopération
- Comptabilité
- Gouvernance
- Technologie de l'information
- Fine connaissance du milieu culturel, de ses institutions et réseau

#### REPRÉSENTATIVITÉ

##### GENRES

- Féminin : 2-3

##### GROUPES D'ÂGE

- 18-34 ans : 2
- 50-64 ans : 1
- 65 ans et + : 1

Nadia Drouin informe les membres que cette année, il y a 4 postes à combler pour 5 candidatures reçues. En vertu de notre Règlement intérieur, actuellement en vigueur, 3 postes sont dits universels et 1 poste est dit UDA.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures pour les postes UDA et 2 candidatures pour les postes Universel. Au moment de l'assemblée, un candidat éligible qui avait déposé sa candidature au poste UDA, s'est désisté.

Toutes les candidatures répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Le secrétaire reprend la parole et présente, en ordre alphabétique, les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

#### **Pour le poste réservé au groupe UDA**

- Jacques L'Heureux
- Michel Laperrière

#### **Pour les postes à l'universel**

- Lina Kachani
- Jean-Philippe Lagueux

## **11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION**

Sont élus pour les postes réservés au groupe Universel :

- Lina Kachani
- Jean-Philippe Lagueux

Des félicitations sont transmises aux 2 nouveaux élus.

2 postes demeurent à combler, 1 poste groupe Universel et 1 poste groupe UDA. 1 poste au groupe UDA fera l'objet d'un vote en différé. En raison du désistement d'un candidat à l'UDA, 2 candidatures éligibles sont retenues. Le candidat qui obtiendra le plus de votes sera élu au groupe UDA. Le 2<sup>e</sup> candidat pourra occuper le poste Universel pour lequel aucune candidature n'a été soumise.

## **PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES**

### **ÉLECTION VOTATION EN DIFFÉRÉ – Poste UDA**

- Jacques L'Heureux
- Michel Laperrière

## 12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

### EXPLICATIONS ET PRÉCISIONS DU PROCESSUS DE VOTATION

La présidente rappelle les précisions suivantes sur le processus de votation :

- la répartition des excédents annuels (ristournes);
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne;
- l'élection des administrateurs;
- Seuls les membres de plein droit pourront voter;
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans Accès D ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause;
- **Nouveauté cette année** : en plus de la réécoute complète de l'assemblée, vous aurez accès à la section de présentation des personnes candidates grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. Vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets de même qu'à la revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du *desjardins.com*
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

### OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

La présidente informe les membres que dès minuit ce soir, le 5 avril, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 8 avril 2022.

### PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Les précisions sur l'annonce des résultats du vote sont faites par la présidente, Geneviève Côté.

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.
- Toutefois, si jamais il y a un vote négatif sur les propositions, les membres seront alors invités à participer à la suite de l'assemblée à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

### **13. MOT DE LA FIN**

La présidente remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle et les remercie pour leur confiance et implication. Elle félicite les administrateurs nouvellement élus et à ceux qui le seront à l'issue de la votation en différé. Elle termine en remerciant les personnes qui l'accompagnaient pour cette soirée et également toute l'équipe de la Caisse.

***À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des élections et scénarios recommandés par le CA :***

***Élection en différé:***

Jacques L'Heureux UDA

*Michel Laperrière, 2e personne candidate au poste UDA ayant le droit de combler un poste à l'Universel, a pu combler ledit poste Universel vacant, selon le RIC (article 6.12).*

**Proposition sur la répartition des excédents annuels**

**98.56%** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

**Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes**

**95.92%** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 8 avril 2022, à 23h59.